

Compte administratif 2023

Conseil municipal du 27 mars 2024

Déroulement

La section de fonctionnement

Les recettes de gestion de fonctionnement

Les dépenses de gestion de fonctionnement

La section d'investissement

Les recettes d'investissement

Les dépenses d'investissement

Les résultats

La section de fonctionnement

La section d'investissement

Les restes à réaliser

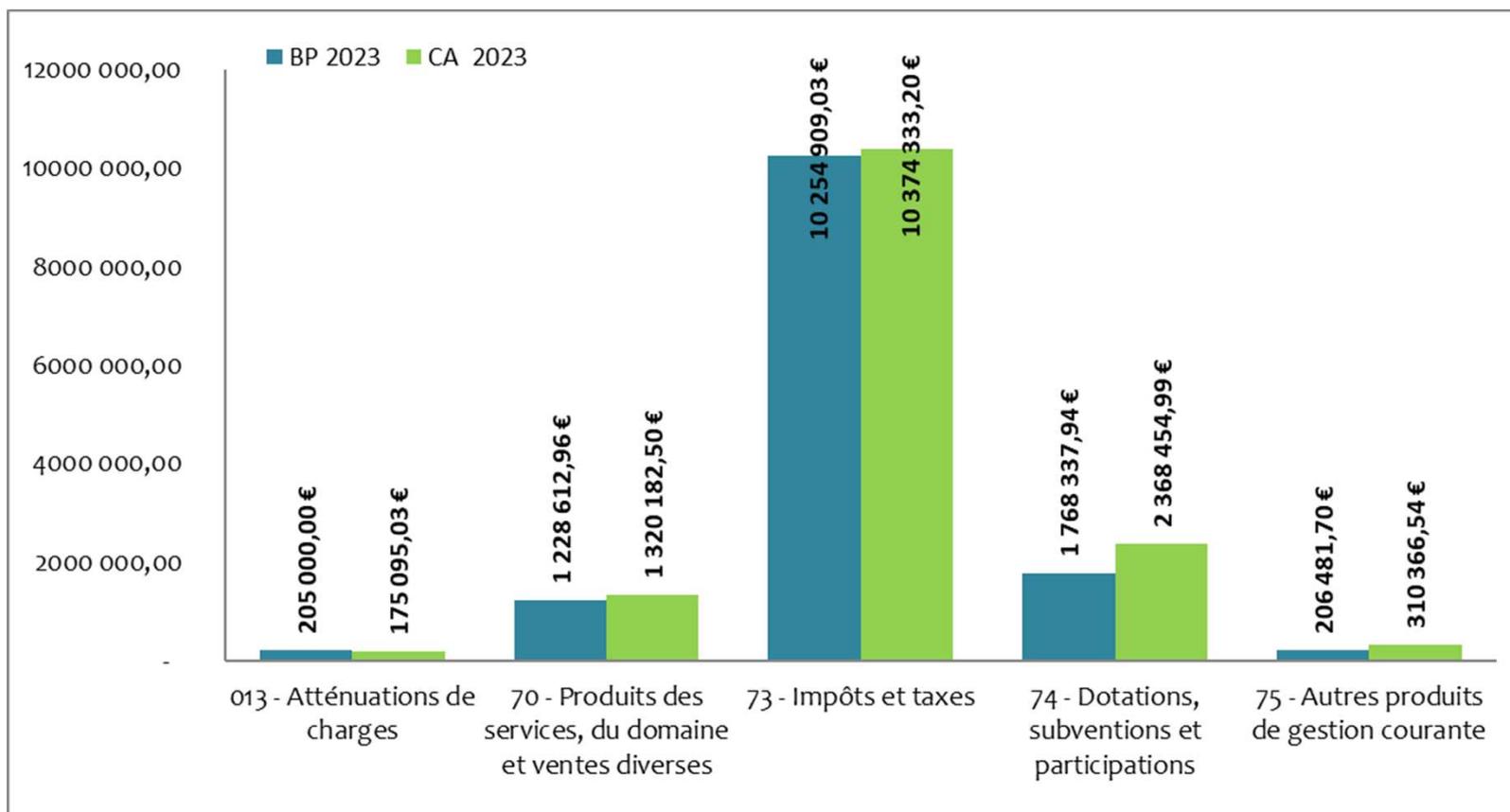


MAGNY-LES-HAMEAUX

La section de fonctionnement

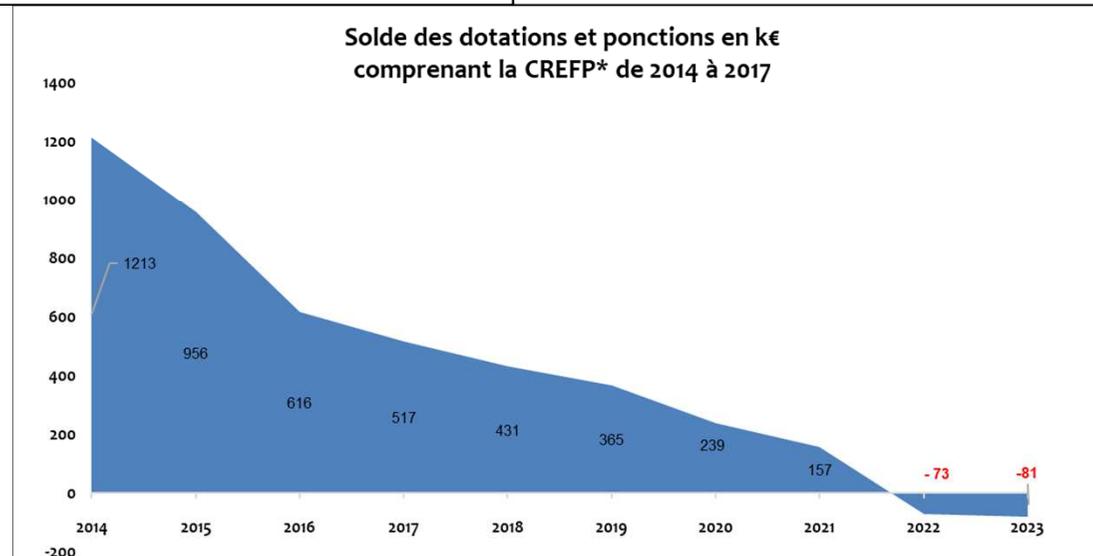
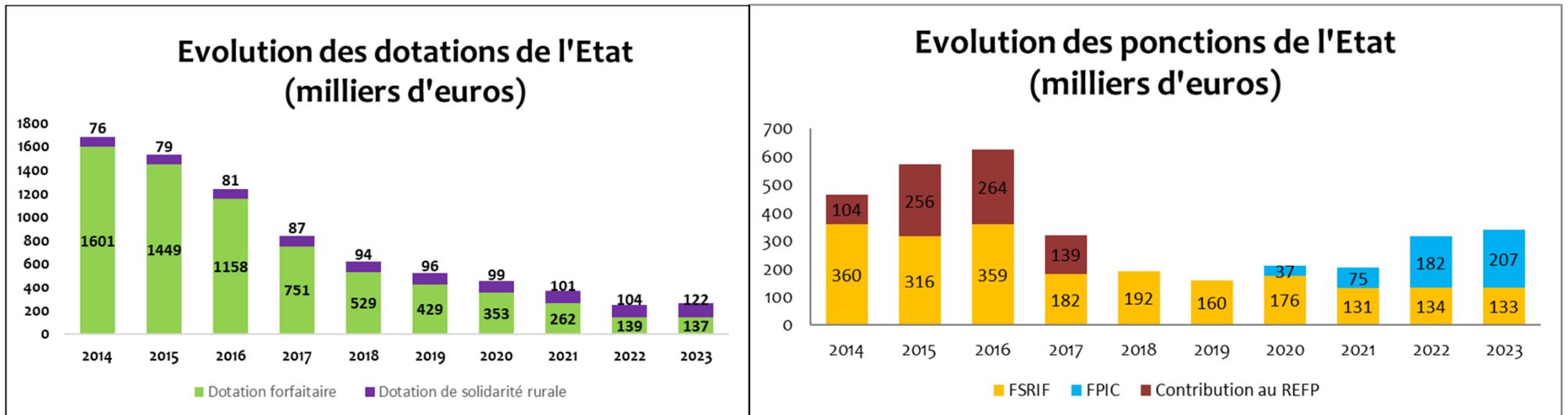
Les recettes de fonctionnement

Recettes de gestion de fonctionnement réalisées



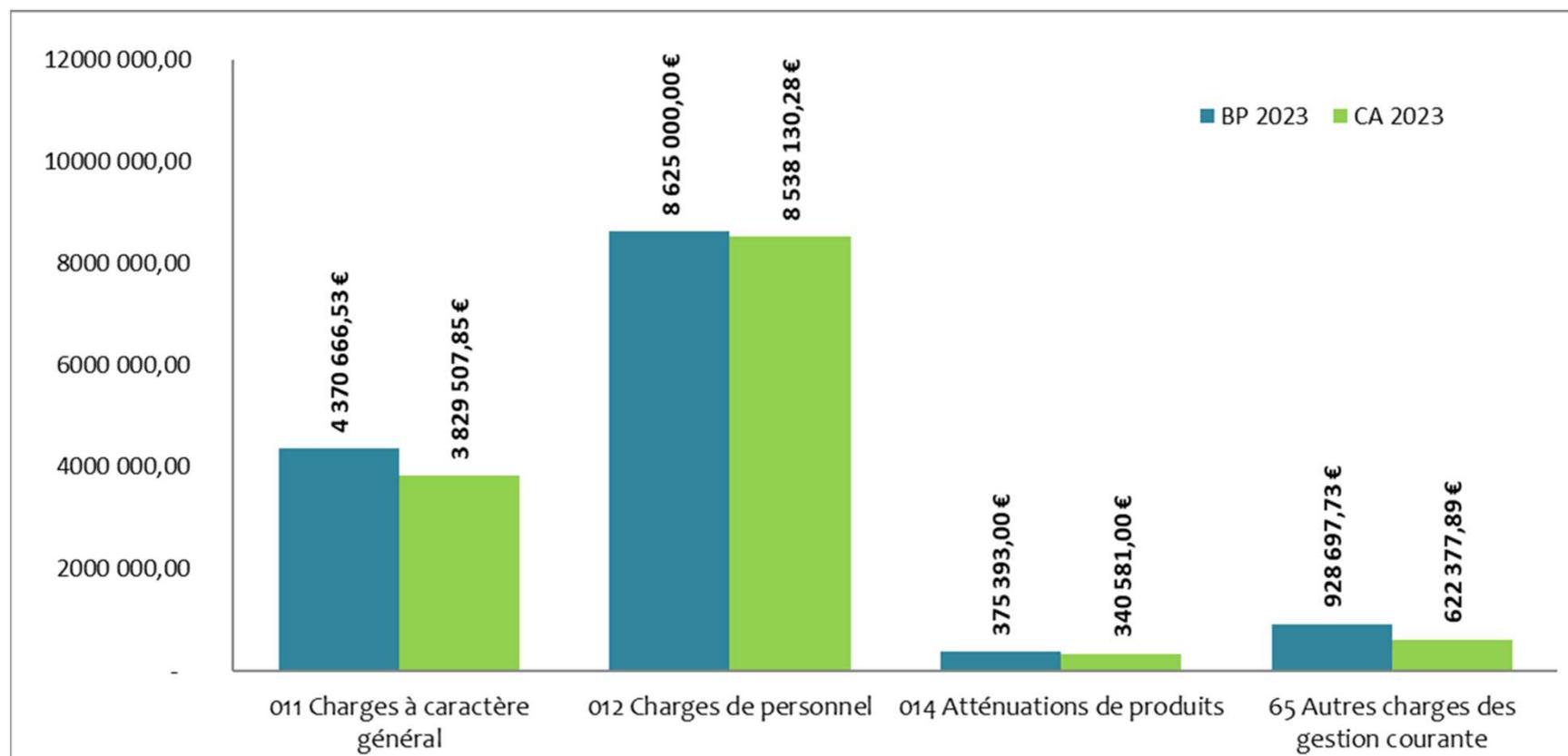
Les recettes de fonctionnement

Des concours financiers de l'Etat en baisse continue



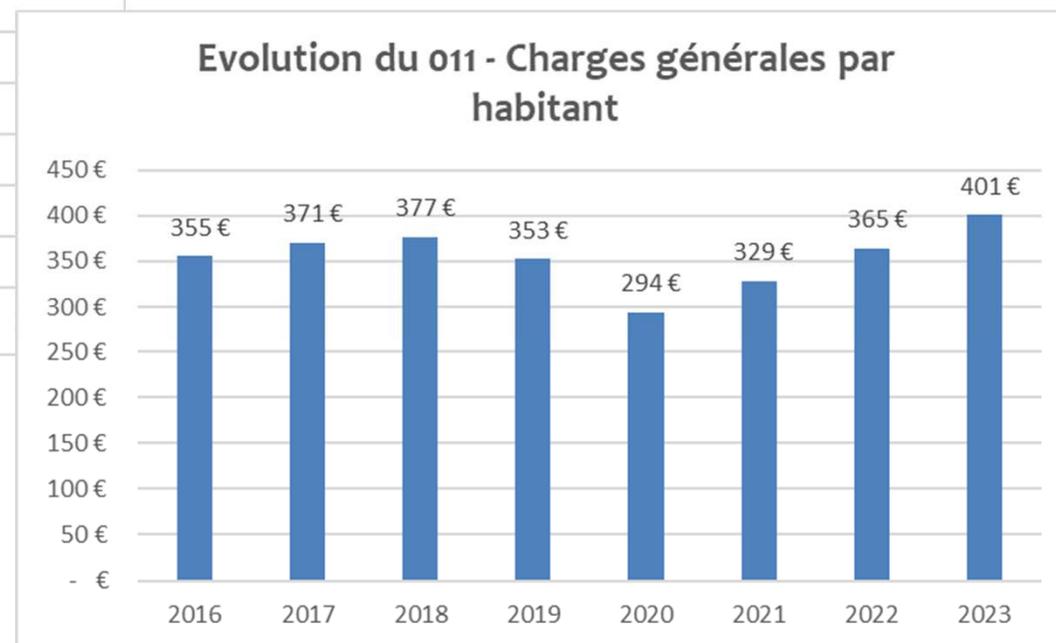
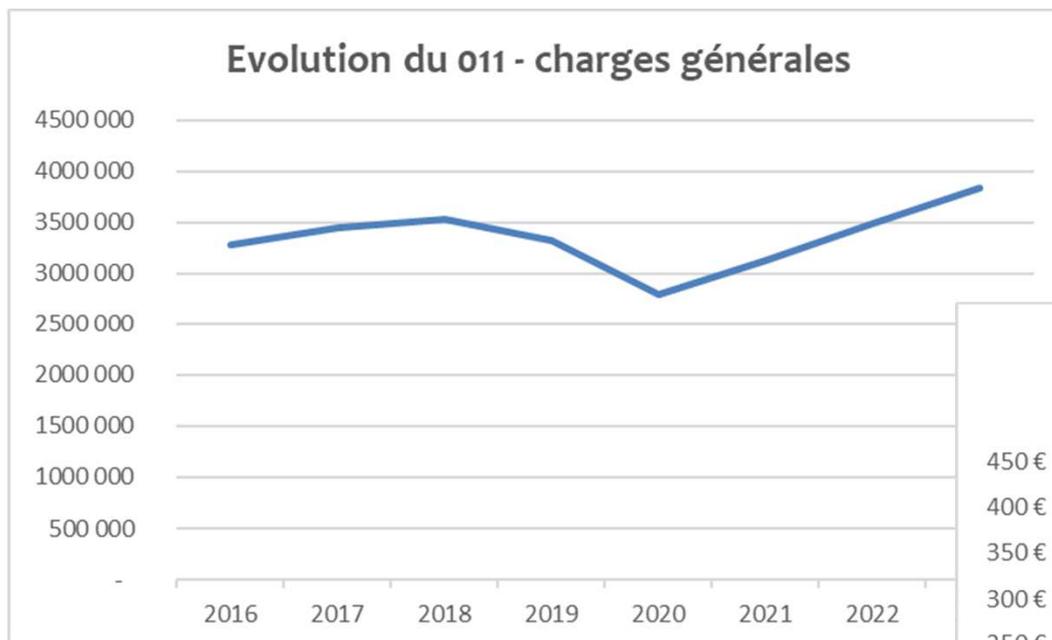
Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de gestion de fonctionnement réalisées



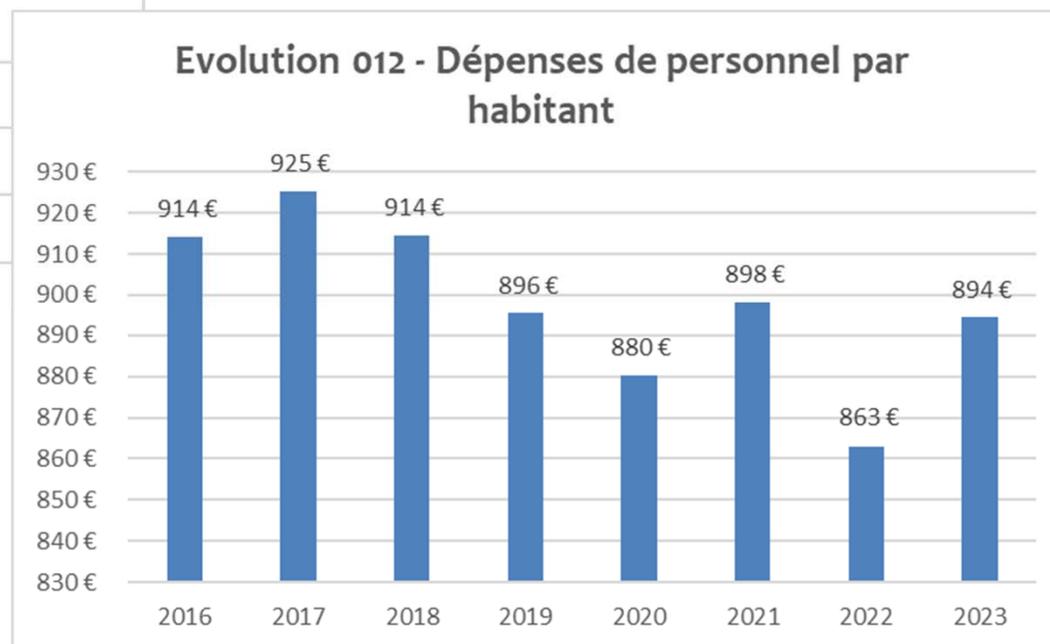
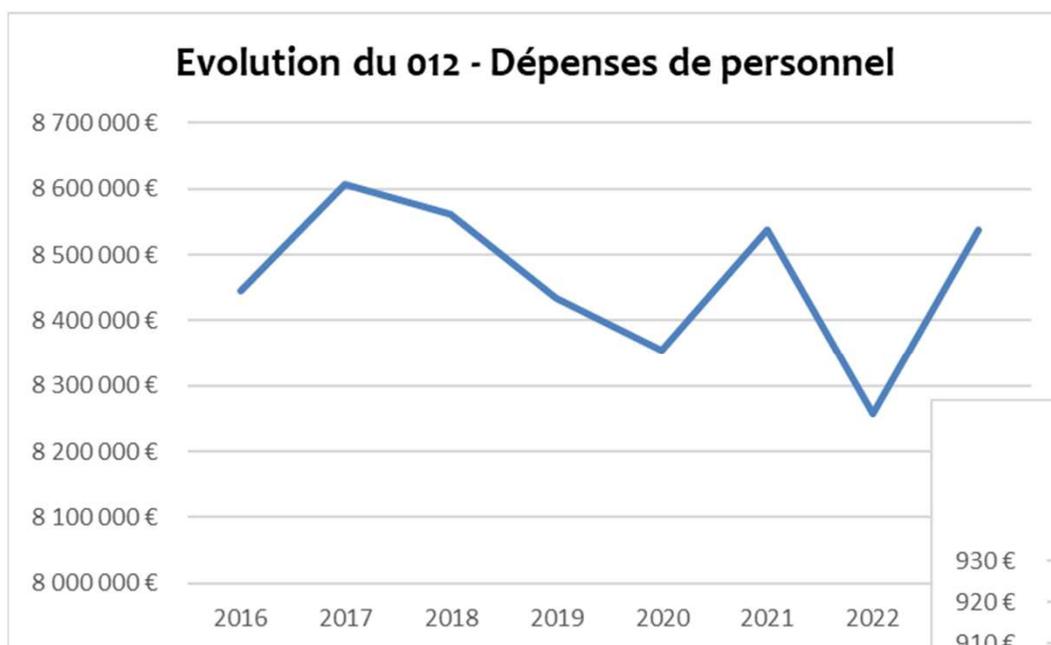
Les dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général de 2016 à 2023



Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de personnel de 2016 à 2023





MAGNY-LES-HAMEAUX

La section d'investissement

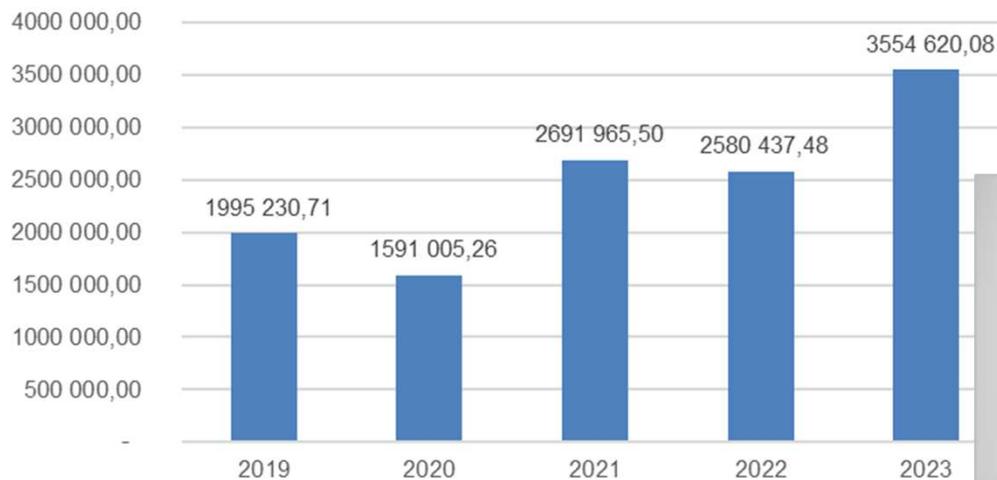
Les recettes d'investissement

Les principales recettes d'investissement 2023

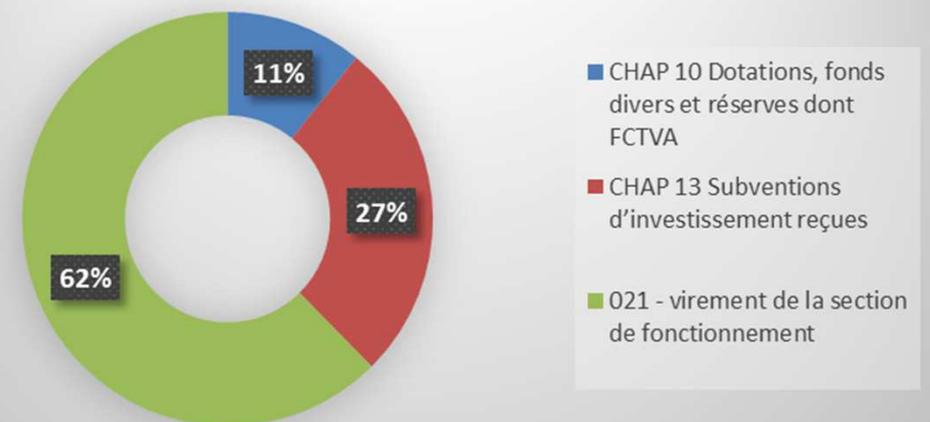
Recettes réelles d'investissement : 2 143 318 €

021 virement à la section d'investissement BP : 3 554 620,08€

Evolution 021 - Virement à la section d'investissement



Recettes d'investissement

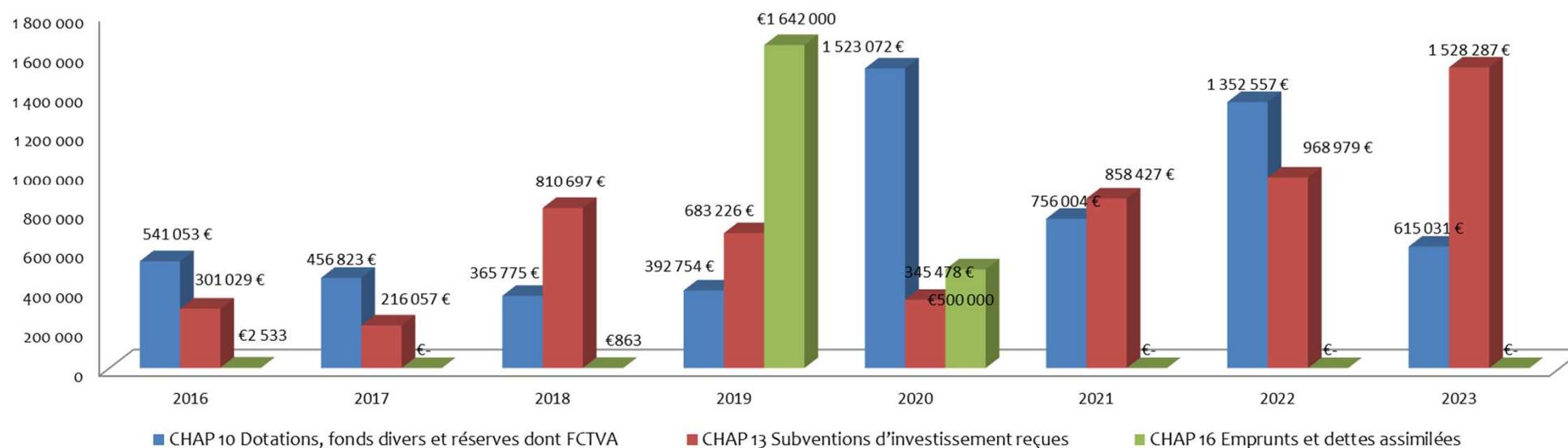


Les recettes d'investissement

Les principales recettes d'investissement

Évolution des recettes d'investissement

Recettes Réelles d'investissement



Les dépenses d'investissement

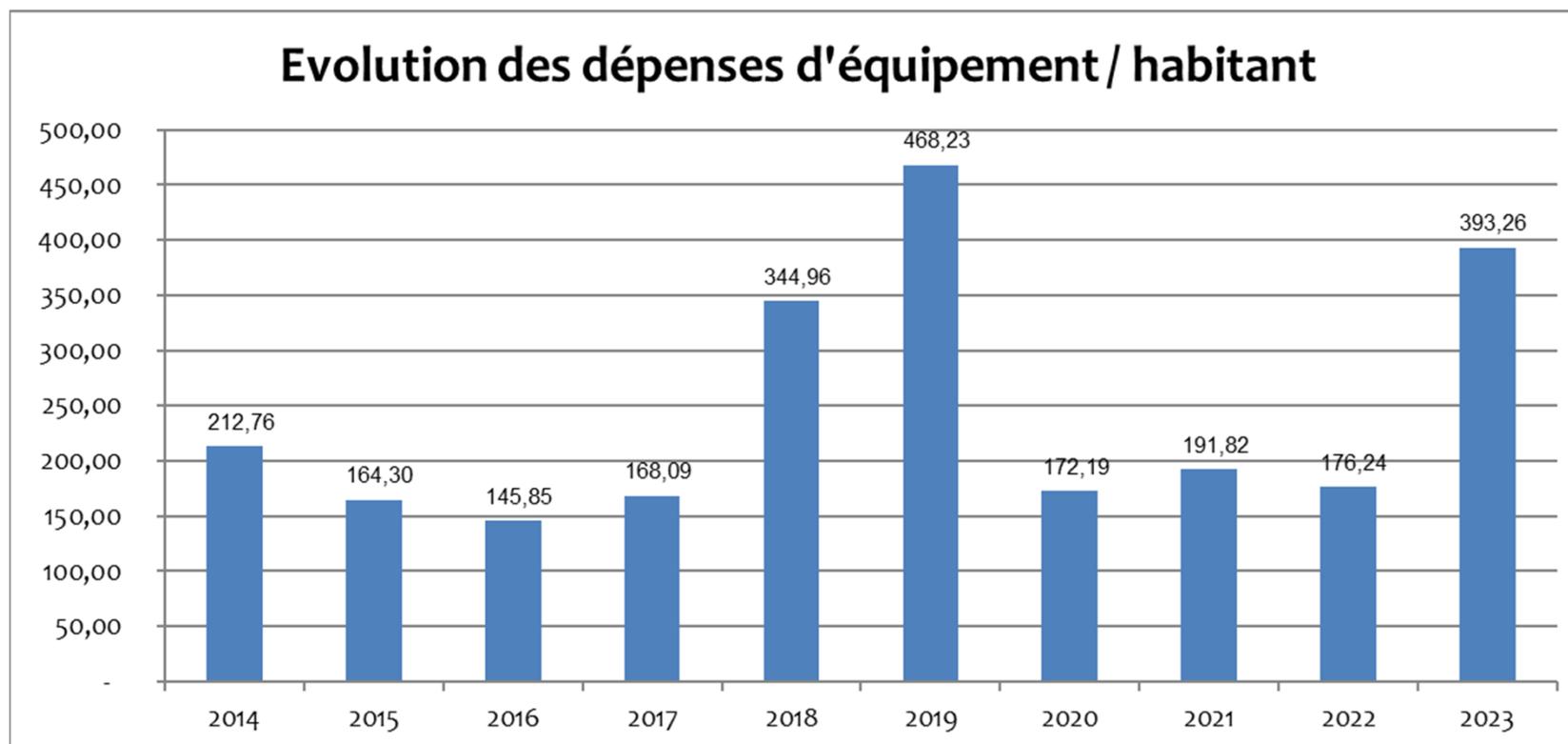
Les dépenses réelles d'investissement 2023

Dépenses réelles d'investissement
(avec le remboursement du capital des emprunts)

4 077 551,17 €

Dépenses d'équipement
(chapitres 20,21 et 23)

3 754 100,84 €



Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement 2023 chapitre 20 : 65 107,15 €

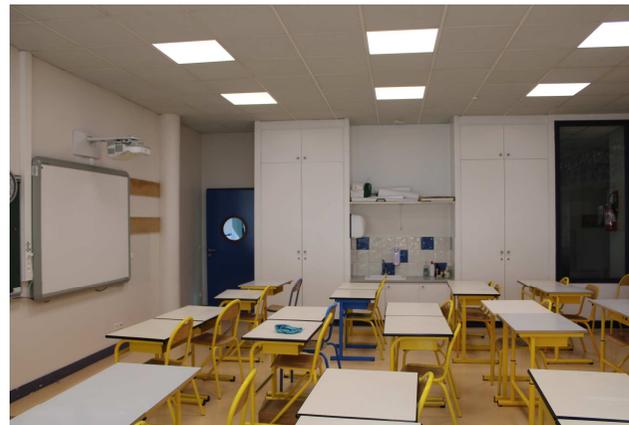
- **Achat de licences logiciels** : 38 267,15 € (office 365, logiciel État-civil, solution de pointage multi-accueil familial et collectif)
- **Frais d'études** : 26 840 € (étude chaleur fatale, étude préalable restructuration du CLSH Henri Dès)



Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement 2023 chapitre 21 : 222 690,90 €

- **Achat de led pour remplacement des éclairages à l'école Weiss : 24 294,31 €**
- **Acquisition matériels informatiques : 18 611,07€** pour les écoles et les services municipaux
- **Mobiliers : 16 374,75 €** pour les écoles et les services municipaux
- **Autres matériels : 163 409,77 €** (achat d'un broyeur à végétaux*, de bornes ILO*, de bornes de tri avec balance dans les offices, d'une console son pour le service culturel, d'un système son pour la salle du Conseil municipal, de projecteurs led et autres équipements pour le service culturel, de panneaux pour le parcours comestible, d'outillages pour les espaces verts, réfrigérateur et congélateur...)



Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement 2023 chapitre 23 : 3 466 302,79 €

- Travaux de restructuration du gymnase Delaune* : 2 244 328,19 €
- Ma cour passe au vert* : 325 010,33 € pour l'école GIDE, 20 298,48 € pour l'école COROT-SAMAIN
- Travaux de réfection de voirie : 194 773,99 € (rue Bracassat, rue Eugène Carrière, rue Lemaitre)
- Travaux de rénovation énergétique Hôtel de ville* : 198 030,48 €
- Travaux du skate park : 56 989,20 €
- Travaux de réaménagement de la crèche familiale en multi-accueil* : 44 671,22 €
- P3 Chauffage : 127 078,12 €
- Divers : 13 740 € pour la rénovation des vestiaires Stade Anquetil





MAGNY-LES-HAMEAUX

Les résultats

La section de fonctionnement

Section de Fonctionnement 2023

Recettes de fonctionnement	14 720 890,73 €
Dépenses de fonctionnement	13 722 298,03 €

Résultat de 2023 + 998 592,70 €

Ce résultat provient de dotations (chapitre 74) non prévues, notamment des reliquats n-2 versés par la CAF, de l'ajustement de la fiscalité, ainsi que des dépenses maîtrisées

La section d'investissement

Section d'investissement 2023

Recettes d'investissement	4 216 826,19 €
Dépenses d'investissement	5 140 030,57 €

Résultat 2023 - 923 204,38 €

Pour mémoire le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement : **3 554 620,08€**

RAR dépenses d'investissement 2023	1 139 116,15 €
RAR recettes d'investissement 2023	1 935 275,60 €

Solde RAR 2023 - 796 159,45 €

La section d'investissement

Affectation du résultat

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RESTES A REALISER
RECETTES exercice 2023	14 720 890,73 €	4 216 826,19 €	1 139 116,15 €
DEPENSES exercice 2023	13 722 298,03 €	5 140 030,57 €	1 935 275,60 €
RESULTAT EXERCICE	998 592,70 €	-923 204,38 €	-796 159,45 €
EXCEDENT/DEFICIT cumulé précédent BP ou BS 2022	4 457 339,71 €	789 441,14 €	
RESULTAT DE CLOTURE	5 455 932,41 €	-133 763,24 €	

Besoin de financement de la section d'investissement : $(- 133 763,24) + (-796 159,26) = 929 922,69$ €
Ecritures à reprendre sur le budget 2023 :

Investissement Dépenses

Article 001 – Résultat d'investissement reporté : 133 763,24 €

Investissement Recettes

Article 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 929 922,69 €

Fonctionnement Recettes

Article 002 – Résultat de fonct. reporté : 4 526 009,72 € (5 455 932,41 € – 929 922,69 €)

La capacité d'autofinancement

L'épargne

En 2023 : 8,31 % de taux d'épargne brute

Avoir la capacité d'aménager la Ville, d'entretenir et de rénover les bâtiments et les espaces publics, tout en assurant le fonctionnement des services de proximité aux Magnycois

